



SECTION

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint-Exupéry)



SARTHE

**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques**

Déclaration liminaire CSAL n°4 du 02 avril 2024

Monsieur le Président,

En préparant cette déclaration liminaire j'ai songé aux propos d'André GIDE : « Toutes choses sont dites déjà mais comme personne n'écoute, il faut sans cesse recommencer », en ajoutant pour se faire entendre.

Dans votre message du 26 mars 2024, vous faites remarquer le haut niveau des performances de nos services en précisant que sur 15 indicateurs retraçant nos missions, 11 indicateurs ont été atteints ou dépassés et 2 ont atteint 99 %. Merci pour eux

Mais est-ce un hasard ? Non. Car sans formation, sans abnégation et sans le sens du service public, ces résultats ne peuvent être atteints.

Aussi, en premier lieu, nous ne pouvons que remercier l'équipe de la formation professionnelle pour son engagement, sa disponibilité sa compétence et ses actions quotidiennes pour servir au mieux l'intérêt des agents, malgré une reconnaissance parfois contestée et contestable.

Il n'en demeure pas moins un petit rappel qui nous semble important :

Compte tenu de la place qu'elle occupe dans l'administration, la formation doit être adaptée à la technicité croissante des missions de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

La formation ne doit pas se faire au détriment des agents de la DGFIP mais répondre à leur préoccupation immédiate et ne doit pas devenir un instrument de profilage individuel des carrières.

Enfin, la formation professionnelle doit s'adresser à tous y compris au contractuel, sans discrimination, ni restriction d'aucune sorte, pas même la nécessité absolue de service qui n'est qu'un prétexte pour refuser la formation.

Aussi, fort des enseignements de la crise sanitaire, nous rappelons que la formation présentielle doit rester le mode de formation privilégié lorsqu'il s'agit d'une formation initiale.

Aujourd'hui, notre administration permet à toutes les autres de fonctionner et aux politiques publiques de se déployer, voire à concourir à une cohésion sociale bien malmenée.

Et pourtant ! Avec le quart de ses effectifs et la moitié de ses implantations supprimées, le sort réservé à notre administration est sans équivalent dans la sphère publique. Si la suppression d'emplois était une discipline olympique, nous serions assurément notre meilleure chance de médaille et en sommes depuis longtemps déjà fournisseur officiel.

A l'heure où l'Administration s'interroge sur son manque d'attractivité, nos représentants FO DGFIP 72 peuvent donc proposer quelques pistes...à condition d'accepter que l'engagement des agents a un coût et passe par la revalorisation de la valeur du point d'indice et du régime indemnitaire.

Car il y a bien une dette indiciaire . Notre régime indemnitaire n'a pas évolué depuis dix ans et les agents de la DGFIP ne peuvent pas se départir de la désagréable sensation que lorsqu'il s'agit de demander aux agents des sacrifices, il n'y a pas de limite alors que quand il est question de reconnaître leur dévouement, il n'y a pas de crédits ! Et la reconnaissance se mesure parfois à des dispositions qui ne coûtent rien ou pas grand-chose. Le refus persistant d'accorder le pont naturel du 10 mai reste incompréhensible.

Les agents de la DGFIP sont des salariés pas des bénévoles à qui on offre des goodies.

Le salaire n'est pas l'ennemi de l'emploi mais la clé d'une reprise économique pour le progrès social et du financement de notre protection sociale au sens large et de son équilibre.

Rappelons que le salaire fait partie des Le salaire fait parti des principes fondateurs de la Sécurité sociale fondés sur le paritarisme, la cotisation et le salaire différé. Seul ce modèle permet aux salariés et à leur famille d'être solidairement couverts contre les risques de toute nature, de bénéficier des prestations d'assurance et non d'assistance.

Une étatisation de la protection sociale collective conduirait à un système d'assistance publique a minima.